



## **Compte-rendu de la CAPL 3 du 29 novembre 2013**

Cette CAPL étudiait l'affectation au mouvement complémentaire des agents de catégorie C de la filière fiscale au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

En liminaire, la CGT finances Publiques 95 a déclaré sa ferme opposition aux suppressions d'emplois ainsi que les conditions de vie au travail de plus en plus dégradées

Le mouvement concernait 4 agents qui arrivent dans le département, 3 agents en mutation interne et 1 agent en mutation externe. Il concernait également 17 agents nouvellement affectés suite à l'appel de la liste complémentaire au concours.

### **- Argenteuil**

6 agents sont affectés au CFIP d'Argenteuil

- 1 agente au SIE Argenteuil Ville
- 3 agents au SIP Argenteuil Extérieur
- 1 agente au SIP Argenteuil Ville
- 1 agent à la F.I.

### **- Cergy**

5 agents sont affectés à Cergy

- 1 agente au SPF 1
- 1 agente au SPF 4 (ALD)
- 2 agents à la Direction
- 1 agent au SIE de Pontoise Sud

Suite à l'intervention de la CGT, 3 agents ont pu obtenir leurs 1er vœux au mouvement définitif.

Il reste 3 postes vacants au SIP de Pontoise Est.

### **Ermont**

- 1 agent selon son 1er vœu au SPF

Il reste donc 1 poste vacant au service commun et 1 poste aux relations publiques.

### **- Garges**

- 2 agents affectés au SIE Garges Centre + 1 ALD

il reste donc 1 poste vacant

- 1 agent affecté au SIE Garges Est + 3 ALD

il reste donc 2 postes vacants

- 0 agent au SIE Garges Ouest

il reste donc 1 poste vacant

- 0 agent affecté au SIP Garges Centre + 1 ALD
- 2 agents affectés au SIP Garges Est + 1 ALD

il reste donc 1 poste vacant

- 0 agent au SIP Garges Ouest + 1 ALD

Au final, le département accuse un **déficit de -9,6 agents.**

Détails du vote pour l'approbation du mouvement:

- *ABSTENTION* : CGT et Solidaires
- *POUR* : FO

La CGT s'est abstenue car ce mouvement n'avait que vocation à gérer la pénurie d'emplois.

Cette CAPL traitait aussi de l'affectation d'un agent qui réintègre suite à congé parental. Il a obtenu son 1er choix à la Paierie Départementale.

Les 3 organisations syndicales ont voté : POUR

### **Questions diverses**

- Le cas d'une inspectrice qui est actuellement en stage premier métier est affectée ALD 95.

Lors de la CAPL de juillet, le directeur lui a proposé la trésorerie de Sannois. Or, à la publication du mouvement complémentaire, un inspecteur a été affectée sur la Ran d'Argenteuil. La collègue pourrait donc obtenir un autre poste à l'issue de ce mouvement local.